DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON





Vers la finalisation du PLUi Conques-Marcillac en 2024...

Après un travail conséquent sur le zonage et le règlement, le projet de PLUi Conques-Marcillac sera prochainement « arrêté » par les élus afin d'être soumis à la consultation des communes et des personnes publiques associées au printemps. Le dossier complet sera ensuite soumis à la consultation de la population via l'enquête publique, certainement avant l'été.

Dans cette attente, la concertation est arrêtée, c'est-à-dire que les saisines pour les projets ou les doléances ne serviront plus à alimenter le travail sur le zonage et le règlement puisque celui-ci est terminé.

Le projet d'Aménagement et de Développement Durables qui a guidé le travail sur le zonage, est exposé au 1^{er} étage de la Maison du Territoire, accessible du lundi 13h30 – 17h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

A suivre donc...

Renseignement 05 65 71 86 20 - plui.cccm@gmail.com www.plui-conques-marcillac.jimdofree.com/